

ÉTUDE

Les archives de la présence française dans l'Ouest canadien

**Gilles Lesage
Marie-Louise Perron
Claude Roberto**

Benjamin saisit semblable chance indiquant qu'« il existe une entente tacite entre les générations passées et la nôtre. Sur terre, continue-t-il, nous avons été attendus. À nous, comme à chaque génération précédente fut accordée une faible force messianique sur laquelle le passé fait valoir une prétention. Cette prétention, il est juste de ne la point négliger »¹.

Lorsqu'on évoque les archives francophones de l'Ouest, de quoi s'agit-il? La question de la francophonie n'est pas sans référer à divers contextes : francophones de langue maternelle, francophones de langue seconde, francophiles, descendants de francophones, ayants droits. Et que dire des archives? Parle-t-on des archives créées par des créateurs moraux ou physiques d'expression française? S'agit-il des archives de créateurs francophones dont la langue de consignation de l'information serait l'anglais? S'agit-il des archives qui documentent la présence française dans l'Ouest? S'agit-il de documents créés en français? Au sens très large, la question vise l'ensemble des archives créées par des groupes, associations, institutions, congrégations, organisations ou particuliers qui documentent l'existence des francophones de l'Ouest. Ainsi, dans l'Ouest canadien, il faut souligner la grande diversité des centres d'archives. Pour ne parler que du Manitoba, l'Association manitobaine des archives regroupe quelque 46 centres d'archives : les Archives du Manitoba bien entendu, les archives de diverses confessions religieuses (dont, par exemple, l'*Anglican Church of Canada*, la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame-des-Missions, le diocèse de Churchill, les Missionnaires oblates du Sacré Cœur et de Marie-Immaculée, la *United Church*), les archives de collectivités culturelles (tels La Société historique de Saint-Boniface, la *Jewish Historical Society of Western Canada*, le *Menmonite Heritage Centre Archives* et le *Ukrainian Cultural and Educational Centre*), les archives municipales, thématiques, universitaires et les archives d'entreprises.

Quelques faits saillants se dégagent du tableau général de ces centres d'archives : premièrement, la diversité des cultures et des langues ; deuxièmement, la dispersion géographique due à une grande superficie et à une population relativement faible, et, conséquemment, la multiplicité des lieux où peuvent se trouver des centres d'archives ; troisièmement, le fait qu'il s'agit dans bien des cas d'archives de la seconde moitié du 19^e siècle et du 20^e siècle. La richesse de ces archives ne doit pas être sous-estimée : « Bien que la grande majorité des documents soient en anglais, il n'y a pas de doute qu'ils sont d'une utilité inestimable pour les personnes s'intéressant à l'histoire des francophones du Manitoba puisqu'ils portent sur l'histoire de tous les Manitobains ». Cette affirmation vaut pour l'ensemble des archives de l'Ouest canadien. Dans cette perspective, les archives de la Compagnie de la Baie d'Hudson sont incontournables pour la période des voyageurs et de la traite des fourrures ainsi que pour l'histoire des Métis.

LES ARCHIVES AU MANITOBA FRANÇAIS

Pour les archives du Manitoba français, il importe de situer les questions soulevées dans l'introduction dans un contexte historique. En effet, cela permet de comprendre comment l'état des archives de la francophonie manitobaine oscille entre une interprétation minimaliste et une interprétation plus globale. Au Manitoba, le droit à l'archive est intimement lié à l'histoire politique et juridique des francophones de l'Ouest. Ce droit n'est pas seulement individuel et privé, mais collectif et public. C'est ce qu'un bref survol historique des revendications et du droit de cité acquis illustre.

Si le début de la présence française dans l'Ouest date de l'arrivée de Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye dans l'Ouest, sous le régime français en 1735, la plus grande partie de la période de la traite des fourrures dans cette région se développe sous l'égide des grandes compagnies de fourrures anglaises et montréalaises, dont la Compagnie de la Baie d'Hudson a été la plus importante. Les voyageurs, les traiteurs de fourrures et les Métis prirent des mesures pour réclamer certains droits. Dans la foulée de l'affaire Sayer², les francophones de la Rivière-Rouge obtiennent que les procédures judiciaires puissent se conduire en français et que le nombre de représentants francophones à siéger au Conseil d'Assiniboia, un gouvernement local mis en place par la Compagnie de la Baie d'Hudson, soit augmenté ; situation qui se règle de façon plus définitive en 1857. Les règlements du Conseil d'Assiniboia sont aussi traduits en français.

En 1870, avec l'entrée du Manitoba dans la confédération canadienne, des garanties linguistiques sont enchâssées dans l'acte de la province. Ainsi, la législature (registres, procès-verbaux et lois) et les cours dispensés sont bilingues. Dans les écoles où on le décide, on prodigue une éducation en français dans le cadre d'un système d'éducation confessionnel bilingue. Dans ce contexte, les archives du secteur public sont créées dans les deux langues et les institutions, corporations ou individus qui le choisissent produisent aussi des archives en français. Avec le Official Language Act de 1890, une loi *ultra vires*, la création d'archives en français dans les institutions gouvernementales prend fin, du moins pour les procédures juridiques et législatives. Avec l'abolition de l'enseignement bilingue en 1916, les producteurs de documents d'archives en langue française se limitent dorénavant aux organismes privés tels que l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba (1916), le journal *La Liberté* (1913),

Radio Saint-Boniface (1946), ainsi que des communautés religieuses, des organismes non gouvernementaux et des individus.

Malgré cette situation politique, la population francophone du Manitoba, devenue rapidement minoritaire après 1870, continue d'utiliser dans le quotidien la langue française dans le domaine culturel et dans l'organisation de services et d'associations diverses sur le plan social, politique et économique; elle préconise aussi l'enseignement du français dans le domaine de l'éducation et, sur le plan religieux, l'expression en français de sa foi. Consciente de l'importance des archives créées dans le cadre de ces activités, la communauté franco-manitobaine s'assure de les conserver pour les générations futures. À partir de 1902, la Société historique de Saint-Boniface, dont le mandat est la préservation et la promotion du patrimoine, devient l'organisme de prédilection pour la préservation des archives.

La revendication soutenue des droits des francophones du Manitoba sur le plan politique porte fruit vers le dernier quart du 20^e siècle. Avec la Loi 113 (1970) qui permet l'enseignement en français, la création du Secrétariat des services en langue française du gouvernement du Manitoba (1981), l'entente conclue entre le gouvernement provincial et la Société franco-manitobaine pour les services en langue française (1985) et la publication en 1991, par la Cour suprême du Canada, des critères devant guider le gouvernement du Manitoba dans la traduction de ses décrets et des documents incorporés dans les lois, la production de documents d'archives publiques en français est en quelque sorte rétablie. Toutefois, dans le secteur public, cette production d'archives en français demeure limitée.

Ainsi, dans les dernières décennies, certaines institutions ont été créées grâce à ces droits restitués. Sur le plan de la justice, l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, fondée en 1988, fait la promotion du système de justice bilingue. La Division scolaire franco-manitobaine, créée à la suite de l'adoption de la Loi 34 (1993), assure une administration en français dans l'ensemble des écoles françaises du Manitoba et transige avec le Bureau d'éducation française du ministère de l'Éducation du Manitoba. Au niveau local, certaines municipalités ont adopté un statut bilingue et offrent des services en français. Elles sont représentées par l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (1989). Dans le domaine de la santé, certaines institutions offrent aussi des services en français appuyés dans leurs efforts par Santé en français, organisme de ressources en français, actif au niveau provincial.

À ces institutions s'ajoutent les archives religieuses. En effet, les communautés religieuses assurent, depuis les débuts de la colonie de la Rivière-Rouge en 1818, une présence française, des services en français et un appui aux revendications des Franco-Manitobains. Les archives religieuses sont, pour le Manitoba français, une source documentaire incontournable. Les paroisses, première forme d'administration au Manitoba français, et les communautés religieuses, actives dès les débuts dans les domaines de l'enseignement, de la santé et de la vie communautaire en général, possèdent des archives de grand intérêt. Ce sont les instances religieuses, au départ, qui ont assuré la création des caisses populaires (1933). En outre, s'ajoutent à ces organismes religieux et au Collège de Saint-Boniface plusieurs associations qui utilisent le français dans plusieurs secteurs d'activités et qui assurent la consignation d'information en français, documentant ainsi la vie sociale, culturelle, économique et politique des Franco-Manitobains.

Ce rapide survol de l'histoire de la francophonie manitobaine et ce portrait sommaire de la situation actuelle démontrent à quel point les archives francophones sont difficiles à circonscrire, rendant plus ardue l'identification des acteurs de la pratique archivistique. Aux Archives provinciales, depuis la fin des années 70, des archivistes francophones assurent un service en français et ont aussi acquis quelques fonds d'archives en français. Toutefois, pour des raisons historiques, les Archives provinciales, créées en 1884 sous l'égide de la Bibliothèque législative, n'ont pas joué de rôle important dans l'acquisition, la préservation et la promotion des archives de la population franco-manitobaine :

Au début, les Archives provinciales du Manitoba relevaient du chef de la Bibliothèque législative. Il pouvait compter sur l'appui et les contacts de la Manitoba Historical and Scientific Society pour dénicher les documents d'intérêt historique. Chez la population franco-manitobaine, c'est l'archevêché, les congrégations religieuses et la Société historique de Saint-Boniface qui se sont occupés du patrimoine franco-manitobain. Ainsi, au fil des ans, une politique de non-ingérence tacite s'est instaurée, laissant la conservation des archives franco-manitobaines à la Société historique de Saint-Boniface³.

C'est dans cette perspective, à la suite d'une série d'études dont le Rapport Minotto (1982), la Rencontre provinciale du patrimoine (1989), le Rapport Gaboury (1991), le Rapport IKOY (1993) et le Rapport du Comité conjoint du Centre du patrimoine et des archives (1994), qu'une collaboration a été rendue possible entre la Société historique de Saint-Boniface (SHSB), les Archives provinciales du Manitoba, la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Boniface et la Société Radio-Canada. C'est grâce à cette collaboration qu'en 1997 les fonds nécessaires ont été assurés pour la construction d'un bâtiment, le Centre du patrimoine. Ce centre, construit au coût de 3 millions de dollars grâce à des subventions des gouvernements fédéral et provincial, assure d'une part des espaces d'entreposage qui rencontrent les normes acceptées de préservation et, d'autre part, offre au personnel et aux chercheurs des salles de travail et de recherche spacieuses dotées de services techniques des plus modernes⁴. Sous la direction de la SHSB, ces services sont assurés par un personnel qualifié comprenant trois archivistes dont l'une vient de décrocher une maîtrise en études archivistiques de l'Université du Manitoba alors qu'une autre est sur le point de l'obtenir.

La Société historique de Saint-Boniface, tout en demeurant une institution privée gérée par un conseil d'administration élu par ses membres, est devenue l'équivalent d'une succursale francophone des Archives du Manitoba assurant l'acquisition des fonds d'archives du secteur privé, soit associatif ou autre, et de certaines institutions publiques telles que la Division scolaire franco-manitobaine et la Société Radio-Canada pour la radio et la télévision françaises du Manitoba. Elle est donc, pour le Manitoba français, le service d'archives le plus important. D'autres services d'archives jouent un rôle appréciable : les archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, ainsi que les services de certaines communautés religieuses et d'institutions de moindre envergure dans les milieux ruraux.

Toutefois, les communautés religieuses sont de plus en plus près de fermer leurs portes. Comme le notait le Rapport du Comité conjoint :

À l'exception des Missionnaires Oblates du Sacré Cœur et de Marie-Immaculée, congrégation manitobaine fondée par Mgr Langevin en 1904, et des Sœurs du

Sauveur (maison générale au Manitoba), les autres congrégations religieuses ont leur maison-mère soit au Québec, soit en Europe. Lorsque les maisons provinciales devront fermer, ce qui est de plus en plus possible si les tendances au niveau recrutement se maintiennent, ces archives seront sans doute expédiées aux maisons-mères à l'extérieur du Manitoba, et seraient, au niveau très pratique, inaccessibles à la grande majorité des chercheurs manitobains⁵.

De fait, dans la dernière année, les archives des Sœurs de la Charité, dites Sœurs Grises, Province Saint-Boniface, ont été transférées à Montréal.

La discipline archivistique

La pratique de l'archivistique chez les francophones au Manitoba s'est développée, d'une part, en aval de la pratique anglophone et, d'autre part, sous l'influence des pratiques des archivistes religieux. Ainsi l'accent a porté sur la préservation des archives historiques; cependant, la gestion des documents n'a pas été placée sous la responsabilité des archivistes. Par ailleurs, au début du 20^e siècle, certaines associations ont nommé des secrétaires/archivistes à leur conseil d'administration, ce qui a permis une approche plus intégrée des fonctions des archives historiques et de la gestion des documents. Cette approche témoigne du souci d'assurer une permanence aux documents historiques importants. Toutefois ce n'est que dans les années 1980, sous l'influence de l'archivistique québécoise et de la formation d'une association provinciale vouée, entre autres, à la formation, que se développe la professionnalisation de la pratique archivistique au Manitoba français.

Durant l'été 1980, la SHSB et les Archives provinciales du Manitoba ont parrainé un projet d'inventaire des archives du diocèse de Saint-Boniface. Il s'est avéré que les archives paroissiales, dont le mandat avait été précisé dans la deuxième constitution synodale de l'archidiocèse de Saint-Boniface, se trouvaient en général conservées en plusieurs endroits aussi imprévus qu'un coffre-fort, une garde-robe, un grenier, une cave et même un garage. Dans bien des cas, les archives paroissiales n'étaient pas organisées ni munies d'instrument de recherche; il n'y avait pratiquement pas de paroisses où les archives étaient dans des espaces sécuritaires et à l'épreuve du feu. Cette situation ne différait pas beaucoup de celle de la plupart des endroits où étaient conservées les archives du Manitoba français.

Faisant suite à cet inventaire, a eu lieu à Saint-Boniface, le 20 novembre 1981, le Colloque sur la situation des archives au Manitoba français. Ce colloque avait :

[...] pour but d'examiner le rôle de la Société historique de Saint-Boniface dans la conservation du patrimoine manitobain, de regrouper tous les organismes qui détiennent des fonds d'archives intéressant la collectivité franco-manitobaine, et d'établir les rapports que devrait entretenir ladite société avec ces divers organismes, notamment les Archives provinciales du Manitoba, les archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, les archives du Collège universitaire de Saint-Boniface, le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, les services d'archives des communautés religieuses, des paroisses, des maisons d'enseignement et d'associations diverses⁶.

Fortes des conclusions de ce rapport, et grâce à la création de l'Association manitobaine des archives (1980)⁷ et à la mise sur pied de nouveaux programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial, dont les programmes d'aide

financière du Conseil canadien des archives, la pratique de l'archivistique au Manitoba bénéficie maintenant d'ateliers de formation et adopte des normes de préservation et de description. De plus en plus, la gestion des documents, particulièrement dans le contexte des documents électroniques, fait l'objet d'une formation offerte par l'Association manitobaine des archives.

La formation des archivistes

La formation des archivistes au Manitoba s'est faite, pour employer une expression bien connue, dans bien des cas « sur le tas ». Depuis les années 1970, certaines institutions dont le financement de fonctionnement le permettait, tels les Archives provinciales du Manitoba, la SHSB, le Collège universitaire de Saint-Boniface et certaines communautés religieuses, se sont dotées d'archivistes détenant une maîtrise en histoire ou, à tout le moins, un diplôme universitaire. Dans certains cas, cette formation a été obtenue en français. Quelques archivistes ont reçu un supplément de formation en complétant un stage aux Archives publiques du Canada. En outre, l'Association manitobaine des archives a offert des ateliers de formation en archivistique, mettant surtout l'accent sur la description des fonds d'archives et les techniques de préservation. Ces ateliers ont été offerts en anglais et ont beaucoup contribué à la professionnalisation de l'archivistique au Manitoba. De plus, dans la mesure où il a été possible de le faire, certains archivistes se sont rendus au Québec pour suivre des ateliers en français dans le cadre d'ateliers ou de séminaires offerts par l'Association des archivistes du Québec. C'est également durant cette période que la Société franco-manitobaine a fait appel à un consultant du Québec en gestion des documents et que la SHSB, avec l'appui de consultants du Québec, a offert des ateliers aux associations afin d'assurer une formation relative à la classification des documents administratifs et à l'élaboration de calendriers de conservation, tout en continuant d'encourager la conservation des archives historiques.

Depuis les années 1990, une formation universitaire est offerte en archivistique au Manitoba dans le cadre du Joint Masters Program de l'Université du Manitoba et de l'Université de Winnipeg. Les cours sont donnés en anglais, mais il est possible de rédiger la thèse en français. Jusqu'à présent, cinq Franco-Manitobains ont complété ce programme. Parmi ceux-ci, deux étudiantes ont rédigé leur thèse en français et ont obtenu leur maîtrise en études archivistiques. En outre, deux autres Franco-Manitobains poursuivent présentement des études à l'Université de la Colombie-Britannique et à l'Université Western (London, Ontario). C'est donc dire qu'au Manitoba, la formation en archivistique a connu un développement important depuis les années 1980. Toutefois, la formation en français demeure presque inexistante. C'est surtout par un contact fréquent avec la littérature archivistique publiée en français que les archivistes francophones du Manitoba continuent d'assurer une meilleure pratique de leur profession en français.

L'acquisition d'archives

Dans une large mesure, les archives « dites historiques » des plus importantes associations culturelles, éducatives, financières et politiques du Manitoba français sont déposées au service d'archives de la Société historique de Saint-Boniface, particulièrement dans le cas d'associations dont le siège social est urbain. Toutefois, il reste que dans bien des cas les plans de classification et les calendriers de conservation laissent

à désirer ou sont inexistantes. Garantir la préservation des archives dans le cadre d'une saine gestion des documents reste un défi de taille. S'ajoute à ce problème celui d'assurer que les archives créées dans les milieux ruraux soient aussi conservées.

La destruction et la détérioration des documents ne sont pas les seuls dangers qui menacent les archives. Dans le cas des archives ecclésiastiques, il y a aussi le risque de voir ces archives transférées aux maisons-mères et devenir beaucoup moins accessibles.

Les Jésuites, responsables du Collège de Saint-Boniface depuis 1885, avaient cédé la direction du Collège durant les années 60, et avaient, en quelque sorte rapatrié leurs archives à leur maison-mère à Saint-Jérôme (Québec). Les Oblats de Marie-Immaculée du Manitoba, pour leur part, confièrent [une partie importante de] leurs archives au dépôt d'archives de leur congrégation à Ottawa (Ontario) en 1984. Une partie importante du patrimoine franco-manitobain a donc été, à toute fin pratique, perdue, n'étant accessible qu'aux personnes pouvant se payer un voyage dans l'Est⁸.

À ces pertes s'ajoute celle des archives des Sœurs Grises qui furent à leur tour transférées à Montréal au cours de l'année 2003. Les vocations étant ce qu'elles sont, il semble bien que, à l'exception des Missionnaires Oblates du Sacré Cœur et de Marie-Immaculée (communauté fondée au Manitoba en 1904) et des Sœurs du Sauveur (dont la maison-mère est au Manitoba), la plupart des communautés religieuses devront éventuellement transférer leurs archives aux maisons-mères sises au Québec ou en Europe. Ces pertes d'archives font écho au silence des archives publiques. Pourtant les archives religieuses sont importantes car elles conservent non seulement les archives de l'administration provinciale, mais aussi les archives des maisons et des couvents fermés. Ces archives documentent les populations francophones qu'elles desservent, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture, des œuvres de charité, etc. ; ainsi que les investissements de communautés religieuses, propriétaires de terres agricoles et de lots urbains ; ou le domaine spirituel.

La question des archives électroniques prend de plus en plus d'importance et exige une intervention plus proactive. Dans la dernière année, la SHSB a collaboré étroitement avec le Centre de santé de Saint-Boniface pour mettre en place un système de classification et un calendrier de conservation. La transition d'une culture de création et de conservation des documents sur papier à celle des documents électroniques est en cours. Certaines institutions, tels le Collège universitaire de Saint-Boniface et le réseau des Caisses populaires du Manitoba, ont mis en place des systèmes informatisés plus sophistiqués. La Société historique de Saint-Boniface, pour sa part, travaille de près avec la Société Radio-Canada, particulièrement avec le poste de radio CKSB. Beaucoup reste à faire en vue d'assurer la préservation à long terme des documents électroniques. De plus, peu d'analyses ont été réalisées encore afin d'évaluer l'impact de la création de documents électroniques, des mesures prises pour les conserver et des pertes déjà encourues pour ce type d'archives.

La conservation

Cette question est intimement liée à la question de l'acquisition. Dans la mesure où les archives sont déposées dans un service d'archives, les conditions de préservation sont relativement bonnes. En 1981, outre les archives de la Société historique de Saint-

Boniface et du Collège universitaire de Saint-Boniface, les plus importantes congrégations religieuses (les Sœurs Grises et les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie entre autres) et quelques plus petits services d'archives avaient en place un dépôt d'archives géré par un archiviste. Leurs plus grands besoins se situaient au niveau des conseils techniques (formation en archivistique). Toujours en 1981, dans le cas des archives paroissiales, des archives privées et des archives des associations en général, la situation était plutôt alarmante. Les mesures les plus élémentaires (protection contre le feu, l'eau...) faisaient défaut. Il n'y avait aucun système de classement ni même un local où les archives pouvaient être centralisées. Cette situation s'est beaucoup améliorée depuis, avec la construction du Centre du patrimoine et les investissements faits en matière de préservation préventive grâce, surtout, aux subventions du Conseil canadien des archives.

La création du Conseil canadien des archives a été un événement important en cette matière. Créé en 1985, à la suite d'une action fédérale-provinciale, ce Conseil vise à encourager et à faciliter le développement d'un réseau de centres d'archives au Canada. Ce Conseil, entre autres, met à la disposition des associations ou des conseils provinciaux une enveloppe budgétaire pour favoriser, au moyen de programmes de subventions, le traitement, la mise en œuvre de mesures de préservation des archives et le développement professionnel des responsables d'archives. Certaines communautés religieuses, en particulier, ont grandement bénéficié de ces subventions. Elles ont réussi à pallier, jusqu'à un certain point, les lacunes relevées en 1981. Ces activités, rendues possibles par la contribution du Conseil canadien des archives d'une part, et le développement de l'Association manitobaine des archives (dont est membre la SHSB) d'autre part, ont sensibilisé plusieurs personnes à l'importance des documents d'archives, à leur préservation, à leur traitement et à leur accès selon des normes reconnues et une approche plus professionnelle.

La diffusion

Au cours des dernières années, la priorité a été donnée à l'accès aux archives par le Web. Beaucoup d'efforts ont été consacrés non seulement à rendre les instruments de recherche accessibles en ligne mais aussi à numériser des documents afin d'en permettre la consultation à l'aide d'Internet⁹. Grâce aux programmes de financement de Patrimoine canadien, la création d'expositions virtuelles a aussi pris de l'envergure. Ainsi la SHSB a développé un site largement constitué de documents numérisés provenant des fonds confiés à son service d'archives (voir : <http://www.shsb.mb.ca/paysriel/accueil.html>).

Le défi principal demeure le financement des opérations. Si plusieurs projets de numérisation d'instruments de recherche et de documents ont été rendus possible grâce à un financement de projet, il reste que ceux-ci deviennent de plus en plus intégrés aux activités courantes et donc dépendantes du financement de fonctionnement. De nouvelles stratégies de financement doivent être explorées afin d'assurer les services de gestion des documents et des archives.

ARCHIVES FRANCOPHONES EN SASKATCHEWAN¹⁰

Le personnel des archives et le milieu professionnel

L'histoire des archives francophones en Saskatchewan est plutôt courte. En effet, il n'y a eu un programme officiel d'archives francophones aux Archives de la

Saskatchewan que de 1985 à 1993. Au cours de cette période, quatre organismes de la province ont contribué à la création du programme, au soutien de ses activités, et à la diffusion des produits qu'il devait développer. Ainsi, les Archives de la Saskatchewan, l'Université de Régina, le Bureau de la minorité de langue officielle du ministère de l'Éducation et la Société historique de la Saskatchewan ont collaboré à l'embauche d'un archiviste francophone. Responsable de l'acquisition, du traitement et de la diffusion de documents touchant la francophonie, il avait également le mandat de créer des outils pédagogiques à l'aide de documents d'archives pour appuyer les programmes des écoles françaises et d'immersion de la province. Cette collaboration a pris fin en 1993. Il n'y a, actuellement, en Saskatchewan, aucun archiviste francophone œuvrant au niveau provincial.

Archivistique : la discipline et la formation

Au cours de la période d'existence des Archives francophones en Saskatchewan, l'Archiviste responsable du programme était en quelque sorte une *personne orchestre* en matière d'archivistique pour les communautés francophones de la province. Pour se ressourcer ou s'inscrire dans un milieu professionnel favorisant les opportunités de formation et d'échanges entre archivistes francophones, l'archiviste devait compter surtout sur les outils et les réseaux existants (principalement en Alberta, au Manitoba et au Québec).

Depuis la fin du programme en 1993, la pratique de l'archivistique et la formation dans ce domaine se déroulent en anglais seulement, par l'entremise de réseaux et d'associations d'archives et d'archivistes de langue anglaise.

Archives publiques et archives privées

Il n'y a pas de centres d'archives publiques strictement francophones en Saskatchewan. Les fonds et collections d'archives francophones qui relèvent d'organismes fédéraux (par exemple la Société Radio-Canada – régionale), provinciaux (par exemple le Bureau de la minorité de langue officielle du ministère de l'Éducation), municipaux (pour la plupart ruraux) et scolaires sont gérés en anglais, sauf là où il y aurait des employés bilingues en poste. Les archives privées se trouvent en majorité au sein d'organismes ne comptant que sur le bénévolat (par exemple la Société historique de la Saskatchewan), d'organismes communautaires francophones et d'institutions scolaires. Il y a de moins en moins d'archives religieuses : la fermeture des maisons des communautés, les fermetures et les fusions de paroisses francophones avec des paroisses environnantes anglophones font en sorte que les archives religieuses en langue française sont de plus en plus gérées par du personnel anglophone. Ces archives seront diffusées en français dans la mesure où un personnel bilingue en assurera le traitement. Les entreprises francophones sont peu nombreuses et la gestion de leurs archives, tout comme celle de l'ensemble des documents d'archives en langue française de toute provenance, s'effectue en fonction des ressources et de la disponibilité d'expertise en archivistique dans la province.

Domaines d'activités représentés, types d'archives, services et organismes

Face à cette situation difficile, les francophones se sont tournés vers leurs organismes communautaires. Ayant moyen de diverses sources de financement disponibles,

pour la plupart de nature ponctuelle, ils se sont donné comme objectif de bâtir des services d'archives francophones.

Le projet des Archives de Bellevue en est un exemple. Ce projet fait partie de ce que l'on appelle des « archives locales », soutenues par des collectes de fonds et autres sources de financement, et entièrement gérées par des organismes régionaux ou communautaires.

La création des Archives de Bellevue est le résultat d'une collaboration entre la communauté de Saint-Isidore-de-Bellevue et la Société historique de la Saskatchewan, entre autres¹¹. On y a établi un service d'archives afin de donner accès aux fonds et collections, non seulement aux membres de la communauté de Bellevue, mais à la communauté fransaskoise dans son ensemble, soit à l'école française du milieu, aux touristes et aux chercheurs. Dans ce cas précis, la collecte de documents et de témoignages aux fins de la publication d'un livre, pour célébrer le 100^e anniversaire de fondation de la communauté, a pris de l'ampleur et a donné lieu à l'établissement d'un centre d'archives communautaire avec l'infrastructure nécessaire pour le soutenir¹².

Maintenant ouvertes depuis 1999, les Archives de Bellevue mettent à la disposition des visiteurs et des chercheurs des entrevues d'histoire orale, des monographies de famille, des photographies et divers documents sur support papier. Des membres de la communauté, avec l'appui de la Société historique de la Saskatchewan et le Saskatchewan Council of Archives and Archivists, ont reçu une formation de base en archivistique. Cette formation permet de contribuer aux activités de conservation et de traitement de ces archives. De plus, les membres peuvent assurer la diffusion de ces dernières, entre autres, par la voie d'Internet, sur le site du Musée virtuel francophone de la Saskatchewan¹³ et par la commercialisation de produits électroniques (par exemple, des collections de photos sur cédérom). Les responsables des Archives de Bellevue et la Société historique de la Saskatchewan souhaitent éventuellement voir ces archives communautaires s'étendre pour devenir un centre d'archives rejoignant toute la région du nord de la province.

Si le projet des Archives de Bellevue a connu un dénouement heureux, il n'en va pas de même pour d'autres très semblables. Ainsi, la demande de subvention pour effectuer une étude de faisabilité visant un centre provincial d'archives francophones à Gravelbourg¹⁴ (dans le sud de la province) n'a pas reçu de réponse favorable.

Fonctions archivistiques : problématiques régionales particulières

Depuis la fin du programme d'archives francophones en Saskatchewan, les services proposés au public des Archives provinciales et la formation offerte en archivistique auprès des organismes communautaires se donnent en anglais seulement, notamment quand les organismes francophones ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'en occuper. Le traitement de nouveaux fonds et collections en langue française (et même ceux acquis par le passé) ne peut être assuré, faute de personnel bilingue.

La situation s'aggrave au fur et à mesure que les associations francophones déposent leurs documents aux Archives de la Saskatchewan. Là encore, les archives en langue française restent non traitées et inaccessibles au grand public et aux chercheurs professionnels. Nous citons comme exemple type et comme conséquence de cette

situation, le cas de la réédition, actuellement en cours, de l'ouvrage magistral *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*. Faute de traitement des archives en langue française depuis 1993, l'historien responsable de cette réédition doit passer de longues heures dans la documentation à l'état brut parce qu'il n'existe pas de répertoire pour simplifier sa tâche.

Cet état lamentable de la situation des archives francophones en Saskatchewan n'est pourtant pas le résultat d'une attitude de laisser-faire de la part des communautés francophones de la province, bien au contraire. Depuis 1993, ces dernières revendiquent des services en français et un personnel bilingue aux Archives provinciales. Un rapport, commandé en 1998 par les Archives de la Saskatchewan et intitulé *Saskatchewan Archives Board : Strategy for the 21st Century*, recommandait l'embauche de deux personnes à mi-temps, bilingues, afin d'offrir un service en français adéquat¹⁵. Les Archives provinciales n'ont pas encore donné suite aux revendications des communautés francophones de la Saskatchewan, pas plus qu'aux recommandations de ce rapport.

Les francophones de la Saskatchewan se trouvent aujourd'hui privés de la jouissance de leur patrimoine archivistique déposé aux Archives provinciales. Ils ne peuvent bénéficier, à l'égal de leurs concitoyens de langue anglaise, d'un accès aux témoignages de leurs activités et de leur existence afin de renforcer leurs communautés, faire valoir leur langue, leur culture, leur identité propre. Les communautés ne doivent compter que sur leur propres moyens et de maigres ressources financières, pour la plupart non récurrentes, pour soutenir leurs archives. Et elles doivent dépenser beaucoup d'énergie à la tâche.

ARCHIVES FRANCOPHONES EN ALBERTA¹⁶

Archives et archivistes

Les archives de la francophonie albertaine se retrouvent parfois encore chez leurs créateurs, par exemple dans le cas de plusieurs congrégations religieuses, ou quelquefois dans diverses institutions locales ayant recueilli des sources archivistiques venant d'autres organismes de la province, par exemple : les Archives Glenbow à Calgary, la Société généalogique du Nord-Ouest à Edmonton ou la Société historique et généalogique de Smoky River. Il convient aussi de noter qu'au moins deux congrégations religieuses féminines, les Sœurs Grises et les Sœurs de l'Assomption, ont fermé leurs maisons à Edmonton à cause du petit nombre de vocations et ont rapatrié leurs archives à leurs maisons-mères au Québec. Ces religieuses ont laissé seulement en Alberta les archives de leurs écoles, pour répondre aux demandes des anciens élèves vivant en grande majorité en Alberta, mais aussi en raison des litiges en cour concernant les écoles résidentielles amérindiennes. Nous nous concentrerons donc sur les Archives provinciales de l'Alberta puisque ces Archives ont établi, au début des années 70, un programme d'archives francophones toujours actif. C'est aussi le plus important centre d'archives francophones en Alberta.

Les Archives provinciales de l'Alberta sont les archives officielles du gouvernement de la province, mais elles abritent aussi des archives privées créées en Alberta ou d'intérêt pour les Albertains. Elles sont situées à Edmonton dans un nouvel édifice ouvert depuis

quelques mois. Cette construction existait déjà mais fut entièrement rénovée pour recevoir des archives, à l'aide de fonds consacrés à la célébration du centenaire de l'Alberta en 2005. L'édifice abrite plus de 38 km linéaires de documents et leur déménagement, au cours de l'été et de l'automne 2003, fut jusqu'à maintenant le plus grand déménagement d'archives provinciales au Canada. Tous les documents d'archives sont actuellement dans un seul édifice, ce qui améliore considérablement le service au public.

Les Archives provinciales de l'Alberta abritent des sources d'archives en langue française remontant aux années 1800, des documents des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée jusqu'aux archives des Franco-Albertains d'aujourd'hui. La plupart des fonds qu'elles conservent proviennent cependant du gouvernement provincial de l'Alberta (environ 36 km linéaires de documents).

Les Archives provinciales de l'Alberta comptent deux programmes : le secteur des archives privées, des documents protégés par la législation sur l'accès à l'information et du service au public ; ainsi que le secteur des archives gouvernementales provinciales et des services de préservation. Le premier programme, incluant les archives privées, s'intéresse aux archives francophones et aux archives religieuses en plus d'autres groupes d'archives comme les archives municipales ou les collections cartographiques. Il y a quelques années, les archives religieuses en français (fonds des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et fonds des Sœurs de l'Assomption) faisaient partie des archives francophones. Cependant elles sont maintenant considérées comme appartenant à une unité séparée, les archives religieuses, car les Oblats emploient actuellement une archiviste qui a un bureau aux Archives provinciales de l'Alberta alors que le personnel du gouvernement provincial travaille sur les archives francophones.

Quatre archivistes, employés par la Province de l'Alberta, travaillent dans le secteur des archives privées. De ce nombre, une archiviste est responsable de tout le matériel audiovisuel (photos, bandes sonores, films et vidéos) ; une autre est responsable des dossiers couverts par la législation (*Freedom of Information and Privacy Act*) ; tandis qu'une autre est responsable des sources francophones mais aussi des archives religieuses, des sources sur les femmes et de quelque 62 000 cartes et 30 000 dessins architecturaux. Les archives francophones ne représentent donc qu'une petite partie des responsabilités données à l'archiviste qui en est responsable. Ce poste est occupé par la même personne depuis 1985. Les tâches qui lui sont attribuées ont évolué au cours des 20 dernières années. Cette archiviste a en effet commencé à travailler sur les sources oblates puis, sur les documents d'archives francophones d'autres provenances, tout en assurant le service général au public en utilisant indifféremment toutes les sources disponibles. Vers le milieu des années 1990, on lui a demandé en plus, de générer de l'argent qui sera utilisé ensuite aux fins de la préservation des archives provinciales. Une politique de tarification et de commercialisation fut mise en place : frais de recherche pour les clients de l'extérieur, frais d'utilisation du matériel audiovisuel et vente de reproductions d'images tirées du patrimoine archivistique albertain sur des produits dérivés (comme des T-shirts ou des casse-têtes). Il y a environ 2 ans, la responsabilité de ces activités commerciales fut répartie entre les archivistes du secteur des archives privées alors que l'archiviste francophone se vit confier d'autres tâches, notamment en matière d'archives religieuses en langue anglaise, d'études sur les femmes, de cartes et dessins architecturaux.

Les archives francophones couvrent plusieurs médias puisqu'elles suivent le mandat des Archives provinciales de l'Alberta préservant tous les types de sources à condition qu'elles aient une valeur à long terme pour les Albertains. Les archives francophones comptent donc des documents manuscrits, des journaux publiés et conservés sur microfilms, des cartes et dessins architecturaux, des photos, des négatifs, des bandes sonores, ainsi que des films et des vidéos.

Organismes et individus francophones représentés dans les Archives provinciales de l'Alberta

Archives religieuses

L'une des principales sources aux Archives provinciales de l'Alberta est le fonds des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée; même si les fonds religieux peuvent se distinguer des autres sources, ce fonds oblat comprend surtout des documents en français. Nous le considérons donc comme une source francophone pour cette étude. Ce fonds, provenant de deux provinces ecclésiastiques successives, la Province de l'Alberta-Saskatchewan et la Province Grandin, couvre un territoire incluant les Territoires du Nord-Ouest, l'Alberta, une partie de la Saskatchewan ainsi qu'une partie de la Colombie-Britannique. Le fonds contient, pour chaque province oblate, des papiers administratifs de l'administration provinciale, des dossiers des missions et des institutions (tels qu'écoles, journaux ou postes de radio), des dossiers du personnel oblat, des papiers personnels des missionnaires, des documents sur les autochtones, du matériel audiovisuel, des cartes et dessins architecturaux et des publications. Les sources oblates remontent à 1849, année de la fondation de Fort Chipewyan, mais contiennent aussi des copies de registres de baptêmes, mariages et sépultures de 1842 documentant les activités de quelques missionnaires de passage dans l'Ouest avant l'arrivée des Oblats. Le fonds oblat couvre plusieurs décennies de présence francophone dans l'Ouest et s'étend jusqu'à nos jours. Il documente la situation des Autochtones au 19^e siècle; la création et le développement des écoles résidentielles; l'histoire des réserves; l'arrivée du chemin de fer et des pionniers; les relations entre les Oblats de l'Ouest et le Supérieur général à Rome; l'histoire des institutions francophones de l'Ouest comme le Collège Saint-Jean à Edmonton; le poste de radio avant son achat par Radio-Canada; les journaux francophones; ainsi que d'innombrables sujets d'intérêt retrouvés dans les papiers personnels des Oblats, comme les études généalogiques, la flore de l'Ouest, les légendes, les traditions et les langues autochtones, les habitudes religieuses des missionnaires et leurs sermons en français ou en langues autochtones.

Un autre fonds francophone religieux est celui des Sœurs de l'Assomption qui comprend les archives de leur pensionnat pour jeunes filles francophones d'Edmonton et les archives de toutes leurs écoles résidentielles autochtones de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le centre provincial des Sœurs de l'Assomption, situé à Edmonton, vient de fermer ses portes et les religieuses ont ramené toutes leurs archives au Québec, sauf celles des écoles afin de continuer à les rendre accessibles facilement à leurs anciens élèves et aux familles de l'Ouest ayant passé par leurs écoles. Ce rapatriement d'archives religieuses est un problème partagé par toutes les provinces de l'Ouest et par les Territoires du Nord-Ouest.

Associations et institutions

Ces archives illustrent les activités culturelles, économiques et politiques des francophones ainsi que la revendication et le respect de certains droits.

L'Association canadienne-française de l'Alberta fut fondée en 1925, à Edmonton, dans le but de maintenir les droits et les intérêts des francophones de l'Alberta, y compris la protection du patrimoine des Franco-Albertains. Le fonds (1912 à nos jours) de cette entité permet de retracer la réalisation de nombreux accomplissements dans la francophonie albertaine. Il inclut des dossiers sur le poste de radio CHFA et sur les journaux *La Survivance* et *Le Franco*. La société Radio-Canada (radio et télévision) et *Le Franco* déposent aussi directement leurs archives textuelles et audiovisuelles qui donnent des renseignements importants sur les activités quotidiennes des francophones de l'Alberta, sur leur culture et leurs intérêts. Le fonds des Chevaliers de Colomb (1909 à nos jours) offre un autre témoignage de la vie francophone en Alberta.

Plusieurs fonds touchent le domaine de l'éducation, très important pour les francophones de l'Alberta. Les dossiers de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (1985-1995) documentent les préoccupations et les réalisations des parents francophones de la province. Les archives de l'Association Georges et Julia Bugnet, créées durant les années 1981-1988, illustrent le développement d'une première école laïque entièrement francophone en Alberta. Les documents de l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta, remontant à 1950, ajoutent à notre connaissance des droits des francophones de la province en matière d'éducation. Depuis que l'Association Georges et Julia Bugnet a porté sa cause jusqu'en Cour Suprême du Canada pour obtenir une école publique française en Alberta, plusieurs écoles ont été fondées. Les Franco-Albertains ont pu ensuite gérer leurs écoles avec leurs propres commissions scolaires. Les fonds conservés aux Archives provinciales de l'Alberta permettent de suivre l'évolution de l'éducation en français en Alberta.

Dans le domaine des affaires et de l'économie, soulignons l'importance des fonds de la Coopérative d'aménagement rural et développement agricole (CARD A; 1939-1984) et du Conseil albertain de la coopération (CAC; 1965-1986). La CARD A était une association coopérative vouée à la consolidation du pouvoir économique franco-albertain. Fondée en 1953 dans la région rurale de la Rivière-la-Paix au nord de l'Alberta, elle s'est ensuite développée à Saint-Paul, Edmonton et Bonnyville. Le fonds de la CARD A contient d'importants témoignages sur la colonisation du Nord de l'Alberta.

Au nombre des organismes culturels déposant leurs fonds aux Archives provinciales de l'Alberta, figurent le Théâtre Français d'Edmonton (1970-1991), le Théâtre Popicos (1978-1983) se spécialisant dans les productions pour enfants, l'Alliance Française d'Edmonton (1949-1979), les groupes de danse folklorique Les Blés d'Or (1976-1980) et Les Plein Soleil de St-Isidore (1980-1985), Les Amis du Fléché (1976-1985), Les Bonnes Amies (1926-1954), Les Chantamis (1969-1975), le Cinéclub francophone pour adultes (1981-1985) et Métro Cinéma (1974-1988).

D'autres fonds documentent l'histoire des femmes ou de la jeunesse. Ainsi le fonds de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (1927-1987) témoigne d'activités qui s'étendent à l'ensemble des intérêts de la famille, qu'ils soient moraux, éducatifs, économiques ou sociaux. On y retrouve aussi de nombreuses biographies de

Franco-Albertaines. L'Association Scouts et Guides de l'Alberta dépose régulièrement ses archives (1973 jusqu'à maintenant). Il en est de même pour l'organisme Francophonie Jeunesse de l'Alberta (1972 jusqu'à maintenant). Ces organismes visent, tous deux, à représenter et réunir tous les jeunes francophones de la province ainsi qu'à favoriser le développement du français. Les dossiers de ces deux associations sont essentiels à l'étude de la jeunesse francophone de l'Alberta. Notons aussi le fonds récemment acquis du Centre d'Expérience préscolaire, la seule garderie francophone d'Edmonton, où le personnel développe chez les enfants en bas âge la connaissance et l'amour du français.

Individus et familles

Plusieurs francophones ont obtenu des postes influents dans la société albertaine : arpenteurs, entrepreneurs, écrivains et journalistes, cultivateurs, économistes, médecins, avocats, juges, présidents d'organismes, députés et ministres provinciaux, etc. Les Archives provinciales de l'Alberta ont réussi à faire l'acquisition de leurs fonds d'archives, aussi bien leurs documents personnels que ceux créés durant leur carrière, afin de démontrer leur rôle dans l'histoire de la province. Elles cherchent continuellement à accroître le nombre des fonds d'archives privées et à acquérir d'autres sources sur les femmes, les entrepreneurs, la jeunesse et les arts afin de combler des lacunes dans l'histoire des francophones de l'Ouest. Les archives familiales disparaissent facilement si les individus ne sont pas informés de leur importance. Les Archives provinciales de l'Alberta prévoient mettre bientôt sur pied, à l'occasion des activités du centenaire de l'Alberta en 2005, une campagne de sensibilisation pour s'assurer que ces fonds de personnes et d'organismes de la francophonie albertaine ne disparaissent pas, ce qui serait une perte énorme pour le patrimoine et l'histoire de l'Ouest canadien.

Les journaux

Sources primaires sans être sources d'archives, les journaux, en milieu minoritaire, revêtent une importance particulière. Conservés pour la plupart sur microfilms, ils contiennent d'innombrables et précieux renseignements sur la vie des francophones en Alberta, sur leurs activités, leurs croyances, leur pensée et leur lutte pour la survie de la langue et de la culture françaises dans l'Ouest et plus particulièrement en Alberta. Ces journaux incluent *Le Métis*, *Le Manitoba*, *L'Ouest canadien*, *Le Courrier de l'Ouest*, *La Survivance*, *Le Franco-Albertain* devenu *Le Franco* et *Le Canadien-Français*. Les Archives provinciales de l'Alberta reçoivent régulièrement les photos et les archives administratives du journal *Le Franco*.

Archives audiovisuelles

Nous avons fait l'acquisition de plusieurs milliers de photos représentant des thèmes liés aux francophones du Nord-Ouest et aux activités missionnaires. Plusieurs photos datent de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Certaines bandes sonores présentent des entrevues avec des pionniers racontant leur arrivée en Alberta et leur vie au début du siècle dernier, d'autres enregistrements mettent à la disposition des chercheurs des discours, des sermons, de la musique religieuse et des cantiques. Nous recevons aussi les archives administratives et audiovisuelles de la Société Radio-Canada en Alberta, radio et télévision.

Des défis à relever pour les archives franco-albertaines

Les archives de la francophonie albertaine font face à de nombreux défis. Un sérieux problème pour les chercheurs de l'Alberta est l'envoi au Québec des archives des communautés religieuses francophones lorsque ces congrégations ferment leur administration dans l'Ouest. Ceci n'est d'ailleurs pas particulier aux archives francophones et nous pouvons mentionner, par exemple, les pères Rédemptoristes qui ont ramené toutes leurs archives de l'Ouest, y compris celles de l'Alberta, à Toronto où ils maintiennent maintenant leur administration. Que faire pour garder dans l'Ouest les archives de l'Ouest? Les Sœurs de l'Assomption ont accepté de laisser aux Archives provinciales de l'Alberta leurs dossiers des écoles à condition que les Archives provinciales les préservent et les mettent à la disposition des chercheurs. Cette décision de laisser des archives d'intérêt local dans l'Ouest pourrait être un modèle que d'autres communautés religieuses devraient être encouragées à suivre.

Un autre défi vient du fait que les archivistes de l'Ouest, formés à l'université dans des programmes en études archivistiques, sont des anglophones qui n'ont pas assez de connaissances pour travailler dans les archives de langue française afin de les décrire et de les rendre accessibles sur Internet. L'archiviste francophone aux Archives provinciales de l'Alberta aide autant que possible les organismes franco-albertains ayant des archives mais une seule personne, partageant son temps avec d'autres responsabilités, ne peut pas couvrir toute une province. Une solution possible serait l'offre de stages ou d'expériences de travail formant des responsables d'archives francophones à l'extérieur des Archives provinciales de l'Alberta. Ces personnes assureraient alors la description de leurs archives, facilitant ainsi leur consultation à l'aide d'Internet.

Les Archives provinciales de l'Alberta situées à Edmonton reçoivent des fonds provenant de toute la province mais la plupart des archives proviennent de l'Alberta centrale pour des raisons de distance. Les créateurs d'archives peuvent hésiter à déposer leurs fonds loin de chez eux. Ces archives sont, le plus souvent, conservées de façon adéquate à cause des services de conservation à distance offerts par les Archives provinciales de l'Alberta. Cependant, si les catalogues ne sont pas distribués au public, peu de chercheurs ont accès aux fonds. Certains individus peuvent aussi se débarrasser de leurs papiers et photos plutôt que de les envoyer au loin à Edmonton. Il est possible aussi qu'ils s'en débarrassent parce qu'ils ne comprennent pas leur importance. Tout un travail d'éducation pourrait se faire en utilisant les médias francophones de l'Alberta pour sensibiliser les Franco-Albertains et leur faire reconnaître l'importance de leurs archives.

Afin de resserrer les liens avec la communauté francophone, les Archives provinciales de l'Alberta, en partenariat avec le Secrétariat francophone de l'Alberta, développent actuellement un projet, renouvelable pendant quelques années, dont l'objectif est d'améliorer les services offerts à la communauté franco-albertaine en employant les services d'un archiviste payé en partie par le gouvernement de l'Alberta et en partie par le gouvernement fédéral. Cette personne décrirait les fonds d'archives en langue française qui n'ont pas encore été traités et rendrait les descriptions accessibles sur Internet. Elle communiquerait avec les donateurs d'archives qui n'ont pas fait de

récents versements aux Archives provinciales, ainsi qu'avec des créateurs d'archives, à Edmonton et dans les régions, qui n'ont pas encore fait don de leurs archives aux Archives provinciales. Ces activités s'inscriraient dans un programme de promotion et de sensibilisation incluant aussi des visites dans les écoles, des expositions, des annonces dans les paroisses, des entrevues à la radio et à la télévision. Les nouvelles acquisitions seraient aussi traitées et décrites aux Archives provinciales de l'Alberta, dans des catalogues et instruments de recherche mis à la disposition des chercheurs sur Internet. Le but est de recueillir des fonds qui risquent de se perdre, mais aussi d'informatiser et de diffuser les instruments de recherche pour faire connaître les fonds à toutes les personnes intéressées, peu importe où elles se trouvent. Ce travail sera rendu possible en ajoutant une personne au secteur francophone des Archives provinciales de l'Alberta.

CONCLUSION

La francophonie dans l'Ouest canadien a une histoire riche et ininterrompue de la fin de la période de la Nouvelle-France à aujourd'hui. Cette présence française est encore toujours bien vivante. C'est donc dire que des archives ont été créées et sont conservées et que la création de documents est partie intégrale de la vie en français dans l'Ouest. Dans le contexte d'une réalité largement minoritaire, décrire la situation des archives des francophones de l'Ouest demeure un défi de taille. En effet, aucun effort de ce genre n'a été entrepris dans le passé. La région visée est énorme, divisée en deux territoires et quatre provinces.

Faute de ressources, aucune forme d'association ou de structure institutionnelle ne rassemble les services d'archives ou les archivistes francophones de l'Ouest. Ce manque de ressources et le peu d'importance accordée par les Archives provinciales aux archives des communautés francophones de l'Ouest, invitent à une nécessaire concertation des centres d'archives francophones au Canada. Puisse ce bilan partiel et trop court de la situation provoquer une réflexion sur nos difficultés et susciter des initiatives d'entraide au sein du milieu archivistique francophone, au Québec comme dans nos communautés, en particulier en matière d'échanges d'informations et de formation à distance; nos provinces ne manquent pas d'infrastructures qui pourraient être utilisées à ces fins.

Selon chacune des juridictions, la diversité des archives, des approches et du statut des services d'archives rend cet aperçu de la situation des archives de la présence française dans l'Ouest canadien forcément préliminaire et incomplet. En effet, aucune description, quant à la situation des archives, n'a été faite de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. En Colombie-Britannique, par exemple, selon une mission récente, il a été fait mention que les efforts pour mettre en place des services d'archives se font sur le plan local seulement, l'effort à l'échelle de la province n'étant qu'embryonnaire. La présentation de la situation au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta laisse bien voir dans quelle mesure la situation diffère d'une province à l'autre, mais elle laisse voir aussi certaines similarités. Le droit de cité de la francophonie de l'Ouest passe par l'archive qui assure sa mémoire collective. Le danger des pertes d'archives est bien réel tout comme l'oubli qui s'ensuit. Les nouvelles technologies

offrent pour leur part de nouvelles solutions et aussi de nouveaux défis, celui de la conservation de ces archives n'étant pas le moindre.

Gilles Lesage	Directeur général de la Société historique de Saint-Boniface
Marie-Louise Perron	Spécialiste de contenu, Projet Centre canadien de généalogie, Bibliothèque et Archives Canada
Claude Roberto	Archiviste aux Archives provinciales de l'Alberta

NOTES

1. Gad Soussana. 2000. « Entre Mémoire et Archive : la langue du témoignage » dans Chantal Charbonneau. *Définitions de la culture visuelle IV. Mémoire et archive. Actes du colloque tenu au Musée d'art contemporain de Montréal les 23, 24 et 25 mars 2000*. Montréal, Musée d'art contemporain de Montréal : p. 129-130 qui cite W. Benjamin. 1983. *Essais 2 – 1935-1940*. Paris, Denoël/Gonthier : p. 196.
2. Il s'agit du procès de Guillaume Sayer pour traite illicite de fourrures. Les Métis, mécontents de leur sous-représentation au Conseil d'Assiniboia et du comportement de l'Écossais unilingue Adam Thom et conduits par Louis Riel père, prennent les armes et cernent le fort Garry en protestation.
3. Rapport du Comité conjoint du Centre du patrimoine et des archives. 1994. *Le Patrimoine franco-manitobain : Les besoins et le projet* : p. 26.
4. Voir à ce sujet : http://www.shsb.mb.ca/centre_patrimoine/centrepahist.htm et http://www.shsb.mb.ca/centre_patrimoine/faits-c.p.htm
5. Rapport du Comité conjoint du Centre du patrimoine et des archives. 1994. *Le Patrimoine franco-manitobain : Les besoins et le projet* : p. 12.
6. Hélène Chaput. 1983. *Colloque sur la situation des archives du Manitoba français*. Saint-Boniface, Société historique de Saint-Boniface : p. 3.
7. L'Association manitobaine des archives est fondée en 1980. Le Conseil manitobain des archives regroupant les institutions d'archives est fondé en 1986. En 2001, les deux organismes se fusionnent pour former l'Association manitobaine des archives représentant à la fois les archivistes et les services d'archives.
8. Rapport du Comité conjoint du Centre du patrimoine et des archives. 1994. *Le Patrimoine franco-manitobain : Les besoins et le projet* : p.10.
9. Pour le service d'archives de la Société historique de Saint-Boniface, voir : <http://www.shsb.mb.ca/dbtw-wpd/textbase/descript/fondrech.htm> et <http://www.shsb.mb.ca/dbtw-wpd/textbase/riel/rlrech.htm>
10. La partie portant sur la Saskatchewan a été réalisée par Marie-Louise Perron de Bibliothèque et Archives Canada.
11. Parmi les participants au projet : la communauté fransaskoise de Bellevue, la Société historique de la Saskatchewan, le Programme des partenariats du millénaire du Canada, le Club âge d'or de Bellevue, l'Association culturelle de Bellevue, la Saskatchewan Heritage Foundation, SaskCulture (Sask Lotteries), la Fondation fransaskoise, la Caisse populaire de Bellevue, le programme de création d'emploi du ministère des Ressources humaines du Canada pour l'embauche d'étudiants d'été.
12. Le financement provenait de diverses sources, entre autres d'une subvention du Programme des partenariats du millénaire du Canada. Pour plus d'informations sur ce projet, voir : <http://www.societehisto.org/socihist/BelleVue/Archives1.html>

13. Voir <http://www.societehisto.org/Musee/archives.html>
14. Pour plus de détails sur les démarches visant ce projet, voir le site Web de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACFC) à http://www.fransaskois.sk.ca/outils/rep0405/tab_projets.htm
15. Michael Swift and Associates. 1998. *Saskatchewan Archives Board : Strategy for the 21st Century*, Regina : p. 172-174.
16. Cette partie est une contribution de Claude Roberto, Ph.D., Archiviste, Programme des archives privées et du service d'accès, Archives provinciales de l'Alberta, 8555 Roper Road, Edmonton, Alberta T6E 5W1; tél. : (780) 427-0669, téléc. : (780) 427-4646, courriel : claudio.roborto@gov.ab.ca